

Ventavon le 20 février 2017



N.Réf : JM/SP/2017-178

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Ventavon le :

Lundi 27 février 2017 à 18H30

Ordre du Jour :

- Avenant à la convention financière SyME05 16124 – Programme construction réseau pour raccordement Espace de Loisirs Mutualisé,
- Avenant au marché de travaux de réhabilitation du château d'eau du village,
- Convention avec la société AUDIBERT pour fonctionnement de la fourrière automobile et rémunération du gardien de fourrière,
- Désignation du cabinet d'avocats Affaires Publiques & Conseils pour défendre les intérêts de la Commune de l'affaire GABRIELLI,
- Convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats Affaires Publiques & Conseils pour assister juridiquement la Commune,
- Participation de la Commune à la consultation organisée par le CDG 05 pour passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par la collectivité en vertu de ses obligations à l'égard du personnel,
- Travaux de géomètres confiés au Cabinet Salla-Lecomte pour une seconde tranche de régularisation des emprises de divers chemins ruraux et voies communales,
- Assistance technique confiée à la société Eau Energie Conseil E2C pour passation d'une convention d'exploitation du réseau d'eau potable et d'assainissement,
- Avenant n° 1 à la convention d'Inspection avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique des Hautes-Alpes,
- Passation d'un contrat avec Natura 2000 et l'ONF - Bois sénescents - sur le bois du « Gros Fayard »,
- Précisions sur délibération 2016-68 pour régularisation des emprises de divers chemins ruraux et voies communales,
- Motion contre la fermeture des écoles rurales,
- Motion relative à la qualité de la téléphonie mobile,

Questions Diverses

Le Maire,
Juan MORENO